

## COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Du 04 Février 2023**

Adhérents annuels : 29 (*quorum nécessaire 15*)

Présents : 17    Pouvoirs excusés : 7    Votants : 24

Le quorum est atteint : l'Assemblée Générale ordinaire est ouverte.

### **Rapport moral du Président**

- Annonce des vœux du Président à l'ensemble des présents et leurs proches, et remerciements aux adhérents 2022, ainsi qu'aux Administrateurs et au Président de la Fédération de Pêche des Ardennes venus assister à notre AG annuelle.
- Le Président fait part du nombre d'adhésions 2022, on remarque une petite augmentation qui assure une trésorerie un peu plus élevée mais reste limitée pour notre association, le président fait part d'une année mitigée pour la pêche sur le réservoir dûe aux conditions climatiques (forte chaleur, eaux troubles). Poissons inactifs et peu visibles.
- Il informe l'Assemblée sur l'ensemble des activités effectuées par le Comité et une partie des adhérents, et des événements réduits, dû aux conditions climatiques 2022 :
  - Concours du mois de mai : Le nombre de participant n'était pas très élevé, il invite les adhérents à en parler à leurs amis et famille pour pouvoir augmenter les recettes de cette activité.
  - Les sorties annuelles envisagées ont été annulé à cause des températures élevées et des niveaux d'eaux très bas.
  - 2 rempoissonnements ont été effectué en début d'année (Février, Mai, 150 kg), un troisième empoissonnement prévu n'a pas abouti à cause des températures élevés et un été très chaud (poisson en danger) ; repoussé au mois d'octobre, la pisciculture ne pouvait nous fournir que des truites « portion » environ 200 gr ce qui est trop petit.
  - Une demande de piégeage des ragondins sur le site du réservoir a été faite par un piégeur officiel (adhérent de notre association).
  - La journée de travaux du mois d'avril, n'a pas été de bons augures pour nous, suite au brûlage pas suffisamment contrôlé, des roseaux et herbes sèches autour de l'étang ; le feu s'est propagé aux balles de pailles (14) de Mr Cassine, fermier voisin ; notre assurance, sollicitée, à pris en charge le dédommagement. Le Président rappelle l'interdiction formelle d'effectués des brûlages sans l'accord et la présence d'un élu du Comité.
  - Constatation de chute d'arbres sur le grillage du ruisseau en amont du réservoir, venant de la parcelle appartenant à Mr Cassine ; une demande d'indemnisation d'assurance sera demandée pour la réparation du grillage. (Chute d'arbre à répétition)
  - Travaux et nettoyage effectués en mars/avril par une partie des adhérents.
  - Constatation sans possibilité de tir de régulation autorisé, de la présence de cormorans (jusqu'à d'environ une vingtaine parfois), ce qui impacte énormément sur le cheptel de poissons (en priorité les cyprinidés et sûrement les truites) du plan d'eau et qui pose le problème également pour la programmation d'une réelle utilité d'une vidange future.
- Il informe que le partenariat avec Monsieur Régis Piette, guide de pêche ardennais, Référent Devaux et Président de l'Association Tenkara France, est maintenue.
- Il informe l'assemblée que les rempoissonnements seront supérieurs en 2023 et que du black bass sera également remis cette année. Premier rempoissonnement prévu courant février.
- Un adhérent nous fait la remarque d'un manque de communication lors des rempoissonnements et du manque de poissons cette année.

## Association La Mouche Ardennaise

Le Président lui répond ainsi qu'à l'Assemblée : *il n'était raisonnable sur le second semestre, de remettre du poisson dans les meilleures conditions de survie, au vu des températures très élevées et de l'eutrophisation due à la dégradation des herbiers, d'où la couleur de l'eau (marron), ce qui reviendrait en plus, à jeter l'argent, de nous, adhérents, par les fenêtres.*

*Il signale aussi qu'il a refusé plusieurs venues de pêcheurs extérieurs à cause des conditions peu flatteuses pour l'Association et pour une pêche agréable avec du poisson actif.*

- Le Président remercie l'ensemble de la Fédération de pêche des Ardennes pour sa subvention exceptionnelle, sollicitée par votre Comité, et notre partenariat qui perdure.
- Il remercie également BAMEO pour sa subvention, qui nous a fortement aidée ces 2 dernières années sans quoi l'association n'aurait pu perdurer.

Un vote est demandé pour acceptation du rapport moral, résultat : unanimité.

### **Bilan financier 2022**

- Le Trésorier présente en détail l'ensemble des dépenses effectuées par le Comité pour l'entretien du site (dépenses fixes, matériel, entretien, empoissonnement etc....) ainsi que les recettes (adhésions annuelles et journalières et autres aides).
- Signale une augmentation des recettes des adhésions annuelles et que les journées no kill ont été moyennes.
- Il informe également de l'obtention d'une subvention de la part de son employeur BAMEO, à hauteur de 1500 € sous conditions de dépenses, ce qui nous a permis d'être en positif en résultat comptable pour 2022. Un courrier de remerciements pour leur soutien sera adressé au responsable de Baméo 08.
- Il remercie aussi la Fédération de Pêche des Ardennes sur l'obtention de la subvention d'un montant de 900 euros.

Le bilan financier est mis au vote par l'Assemblée, qui le valide à l'unanimité.

### **Budget Annuel 2023**

Le Trésorier propose son budget 2023.

- La base des recettes du budget est envisagée sur 22 adhésions annuelles à 150€, un complément sera des adhésions journalières.
- Le repas/concours est programmé le 14 mai prochain devra compter un nombre de participants suffisant pour être bénéficiaire.
- Le Trésorier propose en accord avec le Bureau, d'introduire du Black Bass en petite quantité pour tester son acclimatation, afin de booster l'attractivité du réservoir pour une pêche sportive multi-espèces, qui pourra répondre à la demande de pêche, lors des chaleurs probables de l'été/automne et ainsi, une augmentation potentielle du nombre adhésion ou de pêcheurs journaliers.

#### Tarif 2023:

Le tarif de la carte annuelle reste inchangé :

- 150 €/an pour un adulte (18 ans et plus)
- 75 €/an - 18 ans ou pour étudiants, chômeurs (avec justificatif)

Carte journalière : pour les pêcheurs passagers

- 30 € la ½ journée
- 40 € la journée

Après analyse et débat avec les adhérents, le budget est établi pour validation.

Un vote à main levée est demandé à l'Assemblée : Le budget est approuvé à l'unanimité.

### **Prévision Travaux/Entretien 2023**

Les dates retenues sont les suivantes : les **samedi 18/02, le 25/02 et le 01/04/23**.

**Comptons sur un maximum de participants !!!**

Au programme :

- Nettoyage des arbres couchés sur la clôture en haut du ruisseau à débiter (tronçonneuses et outils d'églogue seront les bienvenus).
- Remplacement des planches du ponton côté ruisseau et entretien du mirador (Waders demandés)
- Entretien classique des zones de lancer pour les pêcheurs et des abords (Matériel de débroussaillage à prévoir)
- Réfection du plancher du local des pêcheurs et aménagement pour activité montage (Outillage de menuiserie à amener).
- Faucardage des herbiers pour le nettoyage du mois d'avril.

Pour ces journées actives : le casse-croûte du midi est offert par l'association.

***Veillez noter que lors des journées de nettoyage, la pêche est interdite aux adhérents annuels, jusqu'à la fin des travaux de la journée.***

### **Animations/Sorties 2023**

- Les sorties extérieure envisagées seront proposées sur la Faux (ruisseau du lac des vieilles forges) , le Gland et l'Artoise (02 St Michel).
- Brocante pêche à 08 Vrizey le 19 Février 2023 organisée par Regis Piette et l'AAPPMA de Vrizey.  
Un stand de démonstration de montage et la vente possible de matériel de pêche d'occasion des adhérents annuels 2023).
- Festival RISE projection de films de pêche à la mouche au cinéma de Monthermé le 05/03/2023 à 9 h 00.  
La présence d'adhérents serait souhaitée vers 8 h 00 pour l'organisation de l'accueil des spectateurs et le débrief (petite restauration le midi).
- Fête de la Pêche 1<sup>er</sup> dimanche du mois de juin à Osnes près de Carignan.
- Le concours/repas annuel se déroulera le 14 mai 2023.
- Le repas automnal ne s'effectuera que si les dépenses engagées sont assurées d'être couvertes par le nombre de présents.
- 1<sup>er</sup> salon de la chasse et de la pêche le 08/07/2023, nous sommes invités par la Fédération de Pêche des Ardennes pour tenir un stand de démonstration montage et initiation lancer.

### **Divers**

- Mr Dominique Champagne souligne à l'ensemble des présents qu'environ 75 % du budget annuel part dans le fonctionnement des dépenses normal (bail, assurances etc....) de l'association. Ce qui laisse une part minimum pour les rempoissonnements.
- Présentation d'un nouvel adhérent Mr Florian Trovato qui amène un peu de jeunesse à l'association (la trentaine).
- Prise de parole de Mr Adam, Président de la Fédération de Pêche des Ardennes, qui nous remercie d'avoir toujours répondu présent aux multiples demandes de leur part ; il informe l'ensemble de l'assemblée de la mise en place d'une sonde de température (relevé périodique) pour surveiller les températures de l'eau (surtout en période chaude).

### **Fermeture annuelle (sous réserve si vidange non effectuée)**

La fermeture annuelle de la pêche reste établie du dernier dimanche de novembre (sauf prolongation exceptionnelle) au samedi de l'Assemblée Générale (fin janvier/début février) pour préserver la reproduction naturelle du cheptel (fario et arc en ciel).

Le Président clôt ainsi l'assemblée générale et remercie les participants.